



Formation professionnelle pour les adultes

CAPa

Jardinier Paysagiste

Devenez spécialiste des travaux paysagers

Objectifs de la formation

- Vous assurer une **formation professionnelle** dynamique avec des apports de connaissances générales, techniques et pratiques dans le domaine des **travaux paysagers**
- Vous permettre d'obtenir un diplôme de niveau 3, et préparer votre insertion professionnelle comme **ouvrier paysagiste en jardins et espaces verts** (entreprises privées, collectivités territoriales...)

Points forts de la formation

- **4 ha d'espaces verts** sur l'établissement, entièrement dédiés aux **activités pratiques**
- Des **équipements pédagogiques innovants** et une **halle "paysage-environnement"** de 800m² disposant d'ateliers bois, métaux et machinisme
- Un établissement reconnu pour ses compétences en matière de gestion différenciée des espaces verts
- Une **formation rémunérée et intégralement prise en charge** par la Région des Pays de la Loire et l'Union Européenne pour les demandeurs d'emploi (dans le cadre du programme régional « VISA MÉTIERS », sous réserve d'éligibilité et d'accord de financement)
- Accessible **par alternance** (1 an) après positionnement

Méthodes variées

- Une organisation pédagogique proposée sous forme **modularisée** et **professionnalisante**, permettant une individualisation des parcours de formation
- Une formation axée sur l'acquisition de véritables **compétences professionnelles**
- Une **alternance** forte entre séquences de formation en centre (800 h) et **stages** en entreprise de paysage ou en collectivités (420 h – soit 12 semaines sur l'année)

Conditions d'admission

- Donner satisfaction à l'**entretien de motivation** et aux **tests d'entrée**

Formation continue
ou
par alternance



Une réponse adaptée à votre projet professionnel sur des métiers qui recrutent

Contenus de la formation (800 heures)

Principales compétences et activités ciblées

- **Organisation du travail dans une logique de chantier :** préparation des éléments nécessaires à la réalisation du travail, santé et sécurité au travail
- **Interventions sur le végétal dans une perspective de durabilité :** travaux de semis, de plantation, et d'entretien du végétal (engazonnement, taille, ...), mise en œuvre de méthodes de protection des végétaux
- **Utilisation et entretien du matériel d'espaces verts :** conduite du matériel et des outils nécessaires aux différents travaux (mini pelles, tracteurs...), repérage des dysfonctionnements, entretien courant des matériels, outils et équipements
- **Interventions sur l'espace (hors végétal) dans une perspective de durabilité :** travaux de terrassement et de maçonnerie paysagère (dallage, pavage...), participation à l'installation d'un réseau d'arrosage, entretien des installations et infrastructures
- **Organisation du travail et communication professionnelle :** préparation des éléments nécessaires à la réalisation du travail, vérification des dispositifs de sécurité et respect de la réglementation, communication dans l'entreprise
- **Activités spécifiques d'adaptation régionale et à l'emploi :** utilisation des végétaux d'ornement, construction paysagère en matériaux naturels

Validation de la formation

- **Validation du diplôme** selon le principe des **Unités Capitalisables (UC)**, avec certaines évaluations en **situations professionnelles**
- Obtention du diplôme lorsque les **7 Unités Capitalisables (UC) constitutives du CAPa « Jardinier Paysagiste »** sont acquises. Le bénéfice des UC acquises est conservé à vie (le candidat peut représenter la ou les UC manquantes).

Insertion professionnelle

- Agent d'espaces verts en collectivité territoriale
- Ouvrier qualifié en entreprise de paysage
- Agent d'entretien en camping
- Entretien des jardins, service à la personne

